

DESCRIPTION DE LA VARIATION : ÉTUDE DE LA CATÉGORIE NOMINALE DU FRANÇAIS POPULAIRE AU CAMEROUN¹

Résumé : Les études de linguistique sur le français au Cameroun mettent en relief les spécificités du français spontané et réfléchi des locuteurs francophones et/ ou anglophones camerounais. La politique linguistique mise en œuvre par les autorités camerounaises n'a pas empêché les facteurs qui contribuent à l'appropriation de français par des Camerounais. De nombreuses études faites par des linguistes camerounais sur le français au Cameroun l'attestent bien. Cet article se propose de décrire et de comprendre les mécanismes par lesquels les locuteurs camerounais confondent aisément l'usage « fautif » les déterminations substantivales.

Mots-clés : Genre, catégorie nominale, variation, substantif, français populaire.

Abstract: Description of variation: study of the nominal category of popular French Linguistics studies of French language in Cameroon emphasize particularities of spontaneous and minded French spoken by Francophone and/or Anglophones speakers in Cameroon. Language policies implemented by Cameroonian authorities didn't prevent appropriation factors by the speakers. A lot studies on French conducted by Cameroonians scholars show it. This article aims to describe and understand mechanisms by which Cameroonian French speakers make a misuse of nouns determination.

Key words: gender, nominal category, variation, noun, popular French.

Introduction

Les descriptions du français oral ont souvent été des occasions de relever les écarts par rapport à la norme modèle de l'écrit². Depuis la première grande grammaire de la langue française de Palsgrave en 1530, et particulièrement au lendemain de la révolution française en 1789, ces descriptions ont surtout eu pour objectif de dire ce qui doit être. La langue est ainsi décrite comme une unité neutre, inaltérable et objective. Elle peut fonctionner en marge de la vie de l'homme, si l'on accepte cette exagération qui a tout de même pour mérite de permettre un meilleur entendement de ces pratiques objectivisées et décontextualisées. La finalité de tout travail de description du français est ainsi de faire ressortir « le bon usage »³ Blanche-Benveniste et al, (2002 : 15-16). L'intérêt de ce travail n'est pas de

¹ Moïse Mbey Makang, CNE (MINRESI)- Cameroun
mozanof@yahoo.fr

² On pourrait penser la même chose pour les Français en France et les Français en Afrique. Féral (1994-a, 1998-b) montre qu'en écoutant un Camerounais parler, on pourrait parfois attribuer son discours à un Français. Ce qui revient à dire qu'il ne serait toujours pas adéquat d'expliquer la variation entre les productions en français en France et celles en Afrique uniquement par des critères géographiques.

³ « On a sacralisé une norme du français, on a idéalisé un usage puriste de la langue, on a institutionnalisé et donc solidifié le Bon Usage, et ce, bien entendu, en phase avec la confirmation

s'aventurier dans cette optique de la linguiste française mais au contraire la finalité est de faire ressortir les mécanismes qui amènent des locuteurs Camerounais à se libérer des normes classiques du français. Certes, nous avons ici affaire au français populaire dit basilectal.

Pour Queffélec (2003 : 952) cette variété concerne des analphabètes qui sont en situation d'insécurité linguistique. Elle est marquée par une forte emprise du substrat des langues nationales, d'où son éloignement avec le français normatif. Les confusions que nous allons étudier en sont des illustrations probantes. La situation linguistique du Cameroun est particulièrement complexe. L'état actuel des recherches sociologiques des unités de langues recense près de 300 langues qui cohabitent avec le français et l'anglais, langues officielles. Le français langue étrangère dans ce contexte linguistiquement hétérogène subit des transformations dont le résultat peut aboutir à une variété de la langue d'origine voire à une langue distincte au niveau de la catégorisation et du genre. Il est à noter que la langue française en Afrique francophone et ou anglophone présente de nombreuses variétés. D'un pays à un autre, d'une catégorie sociale à une autre, d'un groupe ethnique à un autre. De nombreuses études de linguistique se sont penchées et continuent de se pencher sur les particularités de tel ou tel français. L'appropriation du français à l'origine de ces multiples variations, apparaît toutefois comme un obstacle pour la grammaire normative. Ce qui nous permet de nous interroger sur cette pratique du français. En effet, qu'est-ce qui est à l'origine de ces confusions ? S'agit-il de l'ignorance ? Si non y'a-t-il des facteurs sociolinguistiques qui expliqueraient ces emplois « fautifs » ? Néanmoins l'objectif de ce travail n'est pas de faire ressortir cette orthodoxie de la grammaire française mais plutôt de comprendre les mécanismes par lesquels les locuteurs camerounais confondent aisément la catégorisation et le genre dans la langue de Molière.

1. Cadre théorique

L'approche que nous allons utiliser dans cette réflexion s'inspire des facteurs extrasystémiques de Chaudenson, Mougeon et Beniak (1993). Ce sont des facteurs liés à l'environnement social. Mais, Chaudenson et al. (1993 : 16) pensent qu'ils se reposent sur les facteurs sociolinguistiques. Les facteurs extrasystémiques établissent un lien de causalité directe entre la société et la langue. Ces facteurs composés de variables sociales conditionnent les changements linguistiques tels que « pression normative, degré d'exposition et de sensibilité à cette norme, situation de contact linguistique, statut de la langue, mode d'appropriation, changement technologique, culturel, économique » (Chaudenson et al. 1993 : 15-16). Ces facteurs extralinguistiques vont conditionner la variation de la langue. Notre étude se focalisera sur la catégorisation et le genre mais pour comprendre l'étendue de la variation dans le français parlé par les enquêtés, nous devons

d'une tendance profonde à l'unification linguistique du territoire du français. » (Boyer, 2001 : 385 : in Blanche-Benveniste et al., 2002 ; 12).

prendre en considération certains facteurs sociaux qui seront à l'origine de tel ou tel comportement langagier.

2. Méthodologie

Cette réflexion qui se veut décrire et analyser la variation de la catégorie nominale du français populaire parlé par des locuteurs camerounais, nous optons pour la linguistique de corpus en nous appuyant sur les travaux de Claire Blanche-Benveniste et du Groupe Aixois de Recherche en Syntaxe (GARS) qui ont montré les techniques pour étudier et manipuler des corpus et de leur transcription.

2.1. Méthode de collecte des données : constitution du corpus

La constitution de notre corpus a été faite par une descente sur le terrain. Nous avons eu à emprunter moult méthodes de recueillement de corpus. Nous voulons prévenir avec Blanche-Benveniste (1999 : 66) cité par Mbey Makang Moïse (2015), quels que soient les moyens utilisés pour mener ce travail notre objectif était d'avoir « un corpus ouvert, sans situation d'enregistrement prédéterminée et sans limitation préalable du nombre de locuteurs enregistrés. » pourvu que le locuteur ne sache pas qu'« il fait l'objet d'une observation particulière. »

Notre travail se focalise sur un échantillon varié c'est-à-dire les données recueillies proviennent des locuteurs anglophones et majoritairement francophones notamment dans des couches sociales défavorisées voire dans les rues de quelques villes camerounaises. Les méthodes active et passive ont été les deux stratégies employées pour collecter nos données.

2.1. Population d'étude

Les Camerounais interrogés sont majoritairement francophones et minoritairement anglophones. Tous se trouvent presque dans les rues des villes camerounaises. La langue française dont ils font usage n'est que le miroir de leur situation sociale. Il est à noter que la plupart d'entre eux ont eu une rupture systématique avec l'école ce qui a une grande conséquence sur le français parlé. Ces Camerounais sont des jeunes déscolarisés, qui ne sont des débrouillards, des enfants abandonnés, des délinquants, des filles aux mœurs légères.

3. La catégorie nominale

Grevisse (1998 : 168) considère le substantif comme un mot qui est porteur d'un genre, qui est susceptible de varier en nombre, parfois en genre, qui, dans la phrase est accompagné ordinairement d'un déterminant, éventuellement d'une épithète.

Le substantif constitue la tête du syntagme nominal. Il est apte à servir le sujet, le complément d'objet direct ou indirect, d'attribution, circonstanciel et d'approbation. Tout ceci n'est que potentiel car en réalité, le substantif n'a aucune valeur hors de la phrase :

Le nom, à l'état nu n'a pour ainsi dire pas de validité grammaticale ; pour le faire entrer dans une phrase, il faut lui donner une assise, *une assiette*. Il faut

donc le valider soit comme singulier soit comme pluriel. Cette exigence constitue l'une des particularités de la langue française.

Le locuteur qui est l'utilisateur porte lui aussi un jugement d'appréciation sur le fonctionnement du substantif d'où la présence de nombreux écarts observés dans le français populaire parlé par les locuteurs camerounais.

3.1. Variation du nombre

La confusion observée dans l'usage des déterminants du français populaire des Camerounais se trouve dans l'emploi du nombre. Cet emploi correspond parfois aux besoins de la communication. Il existe deux nombres en français : le singulier et le pluriel. Le plus souvent, ces nombres s'emploient à propos d'êtres ou de choses qui peuvent être comptés.

Bilola (2001 :8) citant Grevisse, (1988, douzième édition, p.819) pense que le singulier est utilisé pour désigner un seul être ou une seule chose, ou, pour les noms collectifs, un seul ensemble. Exemple : un soldat, un cheval, une pomme, un essaim, ce régiment. Le pluriel est utilisé pour désigner plus d'être ou plus d'une chose, ou pour les noms collectifs, plus d'un ensemble : Dix soldats. Trois chevaux. Toutes les pommes. Deux essaims. Ces régiments.

3.1.1. Singulier sémantique

Il y a des noms sans singulier. Bilola (2001 :9) citant Grevisse, (1988 :821-822) donne la liste de certains noms qui ne s'emploient qu'au pluriel : « Les uns expriment, manifestent une pluralité d'êtres ou d'objets (taux, pierreries ...), tandis que d'autres concernent les ensembles vagues dans lesquels on serait bien en peine d'identifier des unités (armoires, entrailles, environs, funérailles...). Pour bien d'autres encore, le pluriel n'a que des justifications historiques (aguets, fonds)... »

La liste de Grevisse, qui compte à peu près 80 items, contient aussi des mots techniques ou vieillis, inusités aujourd'hui. Nous observons les exemples suivants dans le corpus recueilli auprès des locuteurs déscolarisés:

- a) *Kaya++il y avait beaucoup **l'agape** au séminaire de formation des jeunes diplômés de vingt-cinq kolo (mille).*
- b) *Le chef de famille doit convoquer **une assise** pour cette affaire.*
- c) *Le tailleur a failli me couper avec **le ciseaux**.*
- d) *J'ai demandé à papa **la lunette** médicale.*
- e) *J'ai passé **la vacance** l'année dernière à Ngaoundal*

En français standard le mot « *agape* » s'emploie au pluriel et au singulier. Au singulier, il désigne un repas en commun des premiers chrétiens. Au pluriel, un repas solennel avec de nombreux convives, ou repas de fête, l'emploi du mot « *agape* » dans cet extrait pose une ambiguïté sémantique. Selon le contexte du locuteur, il ne renvoie pas au premier sens, c'est-à-dire au singulier, mais plutôt au

second sens puisqu'il s'agit en effet d'un repas d'une cérémonie, laquelle peut être considérée comme fête culturelle dans une société. Nous pourrions justifier que ce mauvais emploi de ce mot chez le locuteur se situerait au niveau de sa double entrée lexicographique, laquelle embarrasse les locuteurs, situation similaire au pluriel sémantique.

En (b), le mot « *assise* » s'emploie toujours au pluriel dans ce contexte dont parle le locuteur. En effet le locuteur veut évoquer une réunion familiale initiée par le chef de famille pour une affaire familiale. En français hexagonal, ce désigne une session de la juridiction appelée « *cour d'assises* » qui juge les crimes et certains délits. Cet item peut aussi désigner la réunion d'un parti politique ou d'un syndicat. C'est cette seconde définition que veut mentionner le locuteur en question.

En (c), tout comme « *assise* », le mot « *ciseaux* » a un sens au singulier et au pluriel pendant le discours. Le cas du pluriel semble être l'évocation du locuteur. Car c'est un instrument de travail d'un tailleur qui lui sert à couper un tissu. Le locuteur veut parler des ciseaux et ciseau au singulier qui dénote un autre sens incompatible avec le sens contextuel du locuteur en situation de communication. Les exemples (d) et (e) sont des cas patents d'un usage incorrect. En effet, les mots « *lunettes* » et « *vacances* » peuvent s'employer soit au singulier ou soit au pluriel selon les sens que le locuteur veut attribuer à ces mots. Dans notre corpus, ils ont été mal intégrés dans la chaîne syntaxique à cause des déterminants singuliers qui les ont accompagnés. Les locuteurs voulaient faire allusion d'une part aux paires de verre destinées à corriger la vue ; et d'autre part à la période de repos. Le changement du nombre crée donc une confusion dans l'usage de ces items. Cas similaire au pluriel sémantique.

3.1.2. Pluriel sémantique

Dans l'argumentation qui suit, nous allons en revanche, parler de pluriel sémantique pour lequel un substantif représentant tout ensemble, est employé pour désigner une toute petite partie. Pour étudier ce phénomène, partons des exemples suivants :

- (a) *Qui a finit mes nourritures ?*
- (b) *Cette année +les maïs n'ont pas bien donné cette année+*
- (c) *Là même+ j'ai balayé ! Quand je suis entré y avait les sables partout partout !*
- (d) *Mariama aime porter les friperies.*
- (e) *Les musulmans gardent toujours les moustaches très longues.*

Des énoncés suivants illustrent le cas ci-dessus. « *Sable* », « *friperie* » et « *maïs* » s'emploient toujours au singulier. Leur usage au pluriel déroge à la norme de la grammaire française. Par contre, les mots « *nourriture* » et « *moustache* » peuvent être employés soit au singulier ou soit au pluriel selon le sens qu'un

locuteur veut attribuer à son énoncé. La nourriture c'est l'ensemble des aliments que l'on mange aux repas. Cependant, il peut avoir une connotation au pluriel rhétorique. A ce titre, l'on pourra le définir comme ce qui forme, ce qui enrichit. Exemple « *Les nourritures de l'esprit* ». Au regard de ce qui précède, force est de constater que ce mot a été mal employé par le locuteur selon situation contextuelle. Ce mauvais emploi proviendrait dans l'esprit du locuteur de diverses formes de nourriture. Quant à « *moustache* », son pluriel renvoie aux longs poils tactiles autour de la lèvre supérieure de certains mammifères. Exemples des moustaches du chat. Ce mot peut aussi signifier les filaments entourant la bouche de certains poissons. Les musulmans dont parle le locuteur renvoient aux hommes et non le contraire. forme appropriée dans cet énoncé est donc le singulier. « *Nourritures* » et « *moustaches* » illustrent ce qui est communément appelé singulier sémantique qui désigne des mots employés au pluriel mais qui représentent, en réalité une entité. Le nombre apparaît ainsi dans le français camerounais comme un véritable calvaire grammatical tout comme le genre.

3.2. Variation du genre

Biloua (2001) citant Grevisse, (1988 :754) définit le genre comme étant une « *propriété du nom, qui le communique par le phénomène de l'accord, au déterminant, à l'épithète, à l'adjectif attribut, ainsi qu'au pronom représentant le nom.* » On distingue deux genres en français : le masculin auquel appartiennent les noms qui peuvent être précédés de *le* ou *un*, et le féminin, auquel appartiennent les noms qui peuvent être précédés de *la* ou *une* : *La voiture, une villa*.

Riegel et al. (1994 :212) pensent qu'il existe également deux sous-genres : le genre naturel ou motivé qui correspond au sexe (un chien, une chienne) et le genre grammatical ou non motivé qui est imposé par l'usage (une table, un tiroir).

Le genre pose d'énormes problèmes aux locuteurs camerounais En effet, c'est une catégorie dont l'usage n'est pas facile à maîtriser car ne répondant pas toujours à une « discrimination sexuisante », elle est plus ou moins conventionnelle dans la langue française. Les locuteurs ont recours à des expédients pour déterminer le genre des noms (confère Nlend, 1998-1999, citée par Biloua).

La confusion du genre nominal désigne la mauvaise détermination qui accompagne le nom français. Il s'agit l'article de l'adjectif possessif, du pronom personnel, etc. Il est très fréquent au Cameroun de voir les locuteurs confondre les genres des noms communs. Dans cette étude, le cas de confusion du genre nominal consiste en substitution fautive de ces derniers. Ainsi, les mots masculins sont pris pour des mots féminins, des mots féminins pris pour des mots masculins. Les cas les plus récurrents dans le parler de Ngaoundéré est l'analogie que nous expliquerons à la suite de ce paragraphe.

3.2.1. Analogie

L'analogie ici est un changement d'article animé à la base par la présence d'un *e* muet à la fin d'un mot masculin. Pour ces locuteurs, les sonorités jouent un rôle important dans le choix du genre grammatical. Chez eux, le *e* muet en final est considéré comme une marque du féminin. Aussi, les mots dont la terminaison finale est *e* sont assignés au genre féminin dans leur langage. Pour comprendre cette analogie, partons des énoncés suivants :

- (a) Tu n'as pas vu **la première épisode**, c'est plus bon que ça+
- (b) Chez nous on ne mange pas **la termite**+ les trucs bizarres comme ça !
- (c) Les **nouveaux recrues** du BIR là crânent jusqu'à :
- (d) Tu as regardé **cette magazine** là !
- (e) C'est comme ça que se déclenche **une incendie**.
- (f) **La tubercule** de patate est abondante au marché en septembre.

Les substantifs en gras des ces six énoncés sont employés au féminin puisqu'ils sont précédés par les déterminants au féminin. Cette féminisation substantivale apparait comme une analogie provoquée par le *e* muet ; voyelle (qui marque en français le féminin dans le processus d'accord de certains noms, de certains adjectifs qualificatifs, de certains participes passés, certains pronoms) qui se trouve en position finale de chacun de ces mots. Les locuteurs du français dit « camerounais » ont l'impression qu'ils sont tous du genre féminin. Ces mots font partie de la liste des mots se terminant par *e*, à l'instar de : foie, messie, sosie, zombie scarabée, athée, mausolée etc. Le changement de déterminant est aussi observable dans les mots n'ayant pas la voyelle *e* en position finale. Dans ce cas nous avons relevé la variation des genres c'est-à-dire le masculin à la place du féminin et vice versa.

- (a) Haha+ c'est l'**un** des plus meilleurs **demi-finales** de la coupe d'Afrique.
- (b) Je vous propose d'écouter **une extrait** du secrétariat général de ce conseil.
- (c) Nous allons faire **un lever** de bouclier dans la ville la +la+ la.
- (d) Moi et Ahmadou++nous on écouté **un interview** de Samuel Eto'o.
- (e) C'est grave nous sommes **la jeudi** ? Que quoi ?
- (f) Oh petit viens++ c'est combien **le banane** ?
- (g) Moto+emmène-moi **au gare** voyageur.
- (h) Walay ! Il y'a **le police** en route.

L'observation de ces phrases sus citées montre que :

En (a), le mot *demi-finales* est composé de *demi* et de *finale* ; le spécifieur en français standard revêt une détermination masculine, une fois composé, il perd cette détermination pour revêtir le féminin. C'est cette alternance de genre qui

pourrait causer au locuteur en question le mauvais emploi de l'article *un* à la place de *une*.

En (b), le mot « *interview* » provient de l'anglais et signifie entretien au cours duquel un journaliste ou un enquêteur interroge une personne sur sa vie, ses opinions. Cet emprunt anglican pourrait être à l'origine de cette confusion d'article chez ce locuteur. En effet, en anglais, il n'y a pas de détermination qui puisse distinguer le masculin du féminin. Le déterminant pour les deux genres est *a* sauf quand un nom commence par une voyelle. *Ex an orange*. Une autre raison pourrait être l'absence du *e* final.

En (d), le mot « *extrait* » pourrait être ambigu parce que commençant par une voyelle. Cette ambiguïté peut s'observer au niveau des mots suivants que Jacques Rozenblun (2007 : 46) a listés. Il s'agit de : *une aîné, un agrume, une algèbre, un antidote, un apogée, un armistice, un asphalte un astérisque, un autographe, une autoroute, une ébène, une échappatoire, un effluve, un épilogue, un exode, un interstice, un obélisque, une orbite...* Cette liste montre qu'il est très difficile de maîtriser le genre des noms commençant par une voyelle.

En (c), la déviance syntaxique s'observe au niveau de la confusion d'article qui apporte une certaine ambiguïté dans le sens de la phrase. En effet, selon le Petit Robert, *lever* signifie *Action de déplacer du bas vers le haut. Le lever de boucliers* ne devrait pas être employé d'autant plus que cet énoncé traduit une manifestation d'opposition des habitants qui revendiqueraient leur droit. Mais plutôt la levée de boucliers pertinente dans cette phrase. Il s'y dégage subséquent un malaise qui crée un amalgame entre les articles définis masculin et féminin. Cette confusion constitue de ce fait un écart par rapport à la norme. Pour expliquer un tel usage nous pourrions supposer que le locuteur ignore l'emploi figuré de l'expression *levée de boucliers* qui signifie *Une protestation massive et énergétique*.

Les phrases (e), (f), (g) et (h) présentent cette tendance des locuteurs camerounais à substituer ou à confondre le masculin au féminin. De façon générale, nous assistons à un ensemble de distorsion syntaxique au niveau de changement de déterminant. Dans les énoncés recueillis, le féminin est beaucoup neutralisé au profit du masculin. Les locuteurs emploient beaucoup le masculin à la place du féminin. Nous assistons à une domination de la masculinisation nominale, une sorte de misogynie grammaticale que les locuteurs camerounais inscrivent dans le champ du français en Afrique Noire francophone. Nous savons avec Saussure que le signe linguistique est arbitraire. Cette conception saussurienne du signe linguistique sert-elle d'appui au laxisme grammatical qui investit le changement de déterminant des locuteurs de la ville de Ngaoundéré ? La réponse semble non car l'arbitrarité du genre chez les locuteurs camerounais proviendrait de certains facteurs sociolinguistiques que nous expliquerons plus tard.

En substance, les changements de déterminations relevés dans le français parlé par des locuteurs camerounais présentent plusieurs aspects de différenciation qui tentent à le dissocier du français central, servant de norme de référence. En effet, dans ce pays où différentes variétés de français émergent du fait des divers modes d'appropriation du français par les locuteurs, le français du Cameroun ne peut plus être tout à fait considéré comme une forme « subnormée », mais comme une forme endogène ayant ses caractéristiques et ses spécificités. Les recherches entreprises ici procèdent par un rapprochement avec les langues du substrat bantu.

Conclusion

En définitive, au regard de ce qui précède nous constatons que les locuteurs camerounais déscolarisés confondent aisément les genres 'est-à-dire le masculin en lieu et place du féminin et vice versa tantôt le singulier à la place du pluriel et vice versa. Cette alternance « fautive » proviennent des contextes sociologiques liés aux exigences des langues camerounais qui, la plupart fonctionnent sans déterminants. Les recherches entreprises au Cameroun par Edmond Biloa (1992, 1995, 2003) procèdent par un rapprochement avec les langues du substrat bantu. Il affirme qu'en « fulfulde, langue de grande diffusion parlée du Nord-Cameroun, les déterminants sont presque toujours absents. » (2003 :211-112). Les langues camerounaises fonctionnent donc souvent avec des déterminants zéro ce qui peut par conséquent expliquer cette variation du genre.

Bibliographie

- Biloa, E., 2001, « La syntaxe du français parlé au Cameroun » in *le français en Afrique n 15*, 2001, pp. 2-23
- Blanche-Benveniste, C., 1999, « Constitution et exploitation d'un grand corpus », *Revue française de linguistique appliquée*. (Dossier spécial Grand corpus : diversité des objectifs, variété d'approches), vol. IV-1, pp.65-74
- Blanche-Benveniste, C., 2002b, « Quel est le rôle du français parlé dans les évolutions syntaxiques ? » in *L'Information grammaticale*, numéro 94 pp. 11-17.
- Chaudenson, R., Mougenson et Beniak, E., 1993, *Vers une approche panlectale de la variation du français*, Aix-en-Provence, Paris, Institut d'Études Créoles et Francophones, URA 1041 du CNRS, Université de Provence, Agence de Coopération Culturelle et Technique. Diff. Didier Érudition.
- Féral, C., 1994, « Appropriation du français dans le sud du Cameroun », in *Langue française*, 1994.
- Féral, C., « Écouter les Camerounais...et mieux entre le français », S. Mellet et M. Vuillaume (eds), *Mots chiffrés*, Paris, Champion, 1998, pp.56-78.
- Grevisse, M., 1998, *Le Français correct* 5^e édition révisée et actualisée par Michel Lenoble-Pinson Edition « entre guillemets » Duculot.
- Nlend, J., 1999, « Les particularités morphosyntaxiques du français du Nord-Cameroun », projet de thèse de doctorat, Université de Ngaoundéré.
- Queffelec, A., 2003, « Histoire externe du français en Afrique subsaharienne » dans *Manuel international d'histoire linguistique de la Romania*, éditée par Gerhard Ernest, Martin-

Studii de gramatică contrastivă

Dietrich Gleßger, Christian Schmitt, Wolfgang Schweicjard, Berli, New-York Walter de Gruyter, pp. 939-953.

Riegel et al., 1994 *Grammaire méthodique du français*, Paris, P.U.F., p.212

Rozenblun, J., *Vu à la radio. Recueil des Couacs ordinaires*, Paris, FRI service de l'information talent+, 2007

Moïse MBEY MAKANG est chercheur au Centre National D'Éducation de Yaoundé-Cameroun. Ses travaux de recherche portent sur la morphosyntaxe du français en Afrique Subsaharienne.